

PORTRAIT

La France compte 577 circonscriptions législatives : 539 en France métropolitaine, 19 dans les départements d'outre-mer, 8 dans les collectivités d'outre-mer et 11 pour les Français de l'étranger.

En 2019 en France*, la population moyenne d'une circonscription est de 120 483 habitants.

La population de la circonscription législative, au dernier recensement général de 2017, est de 95 421 habitants. Elle était de 92 599 en 2012.



Le taux de croissance annuel de la population est de 0,6 % contre 0,4 % au niveau national*.



La moitié de la population de la circonscription a plus de 32 ans. Au niveau national, cet âge médian est de 41 ans.

Sur le territoire, 44,9 % des habitants déclarent avoir un emploi ou en rechercher un, contre 46,7 % en France.

13,5 % des personnes ayant ou cherchant un emploi ont un diplôme de niveau BAC +3 ou plus (25,9 % au niveau national).



Dans la circonscription, 12,6 % des logements sont vacants, contre 8,2 % en France.

16,7 % des résidences principales sont occupées par une seule personne. Cette part est de 36,7 % au niveau national.



En 2022, 71 957 personnes** sont inscrites sur les listes électorales de la circonscription.

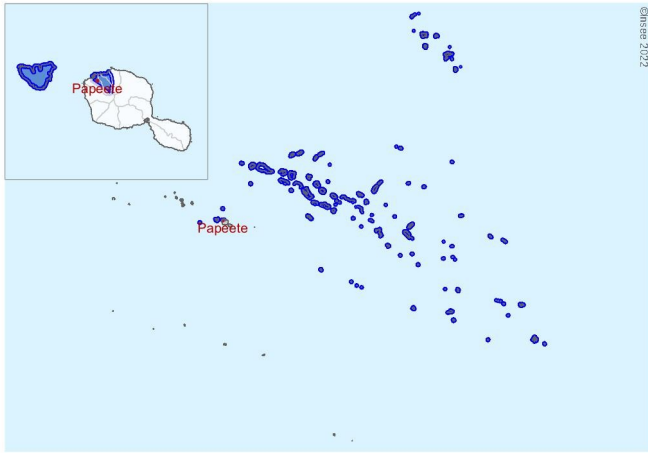
(*) La référence nationale est calculée à partir des données de France métropolitaine, Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion (désigné sous le terme France hors Mayotte dans la suite de la fiche). Voir le glossaire en fin de fiche pour plus de détails.

(**) Source : Ministère de l'intérieur, données en date du 11/04/2022.

LA CIRCONSCRIPTION

TERRITOIRE

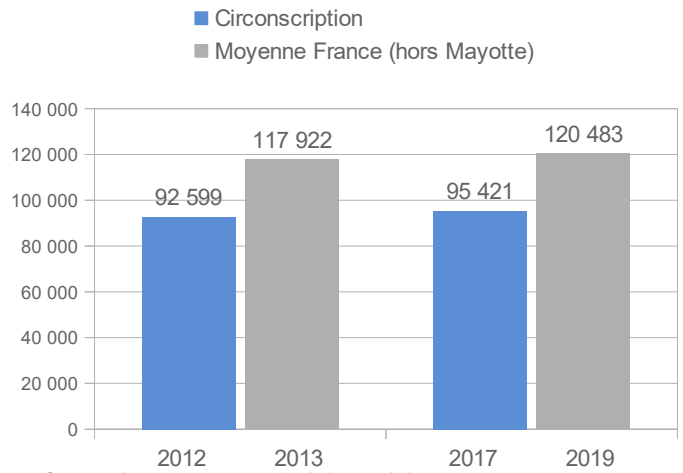
POPULATION



— Commune

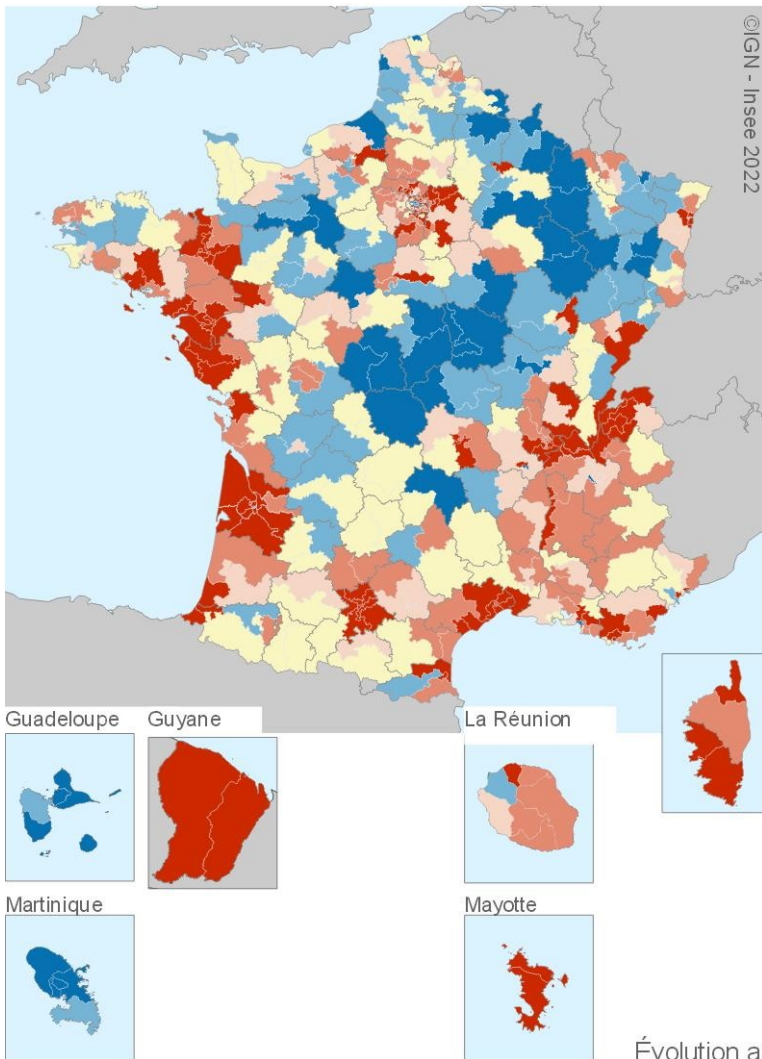
Commune la plus peuplée :
• Papeete

Source : Insee, recensement de la population



Source : Insee, recensements de la population

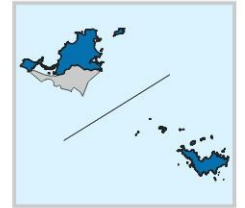
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



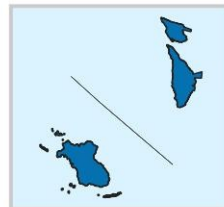
St Pierre-et-Miquelon



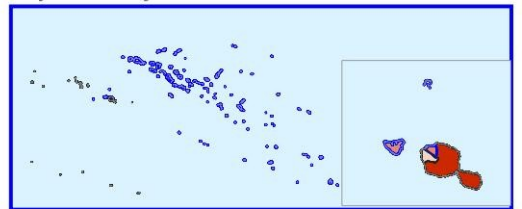
St-Barthélemy et St-Martin



Wallis-et-Futuna



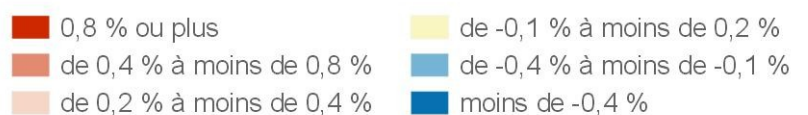
Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



Évolution annuelle de la population dans les circonscriptions

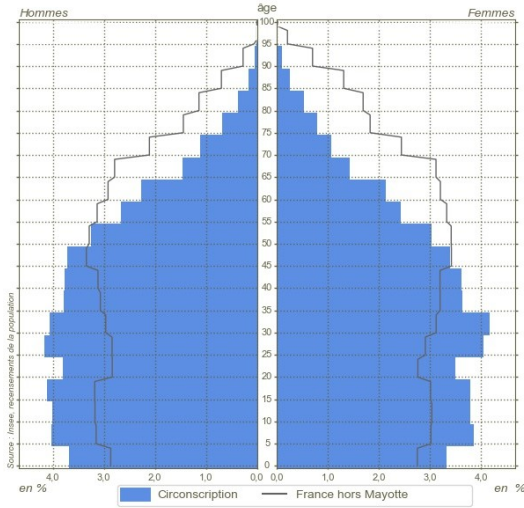


Source : Insee, recensements de la population (voir glossaire)

POPULATION

ÂGE

Population par sexe et âge



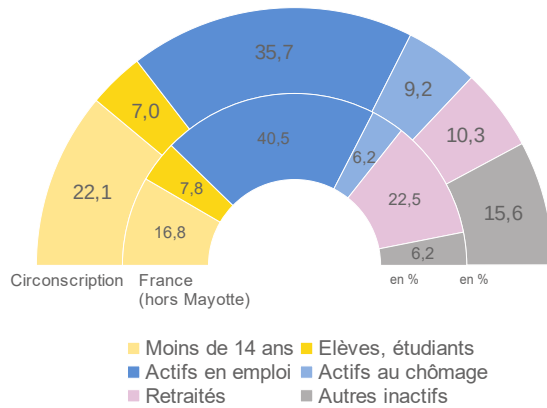
Âge de la population

	Circonscription	France (hors Mayotte)
âge moyen	33,3 ans	41,1 ans
10 % de la population a plus de	62 ans	74 ans
25 % de la population a plus de	49 ans	60 ans
50 % de la population a plus de	32 ans	41 ans
25 % de la population a moins de	16 ans	20 ans
10 % de la population a moins de	7 ans	8 ans

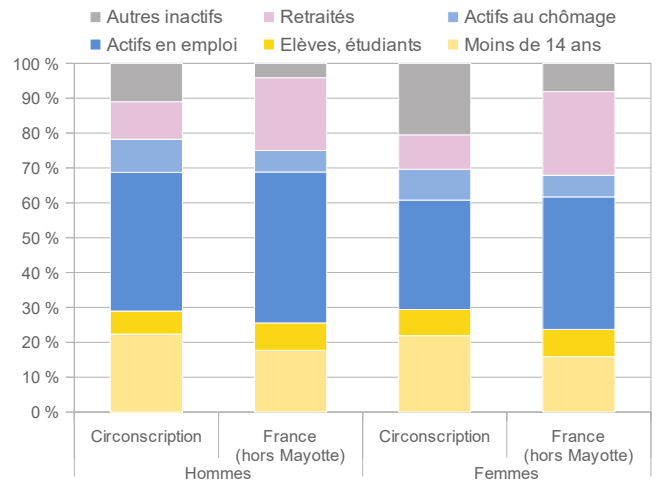
Source : Insee, recensements de la population

ACTIVITÉ

Population par type d'activité

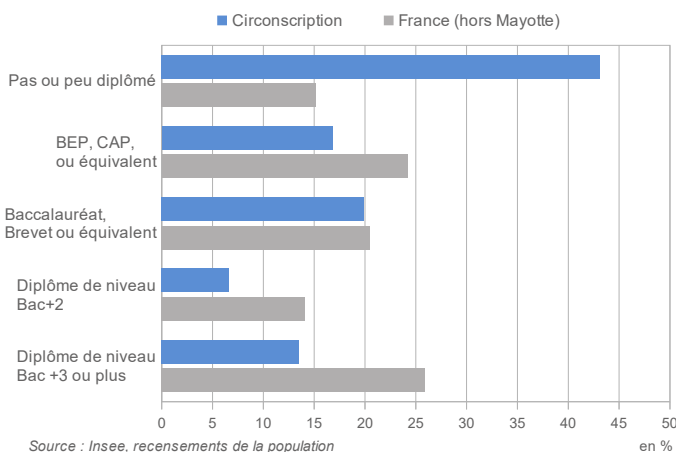


Population par sexe et type d'activité



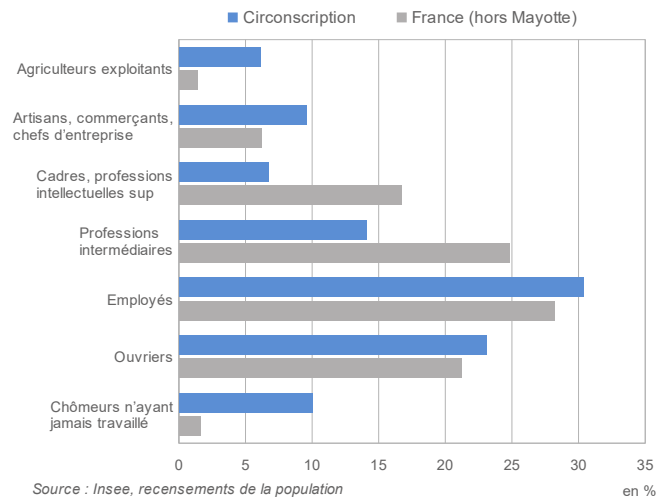
DIPLÔME DES ACTIFS

Actifs en fonction du dernier diplôme obtenu



CATÉGORIE SOCIALE DES ACTIFS

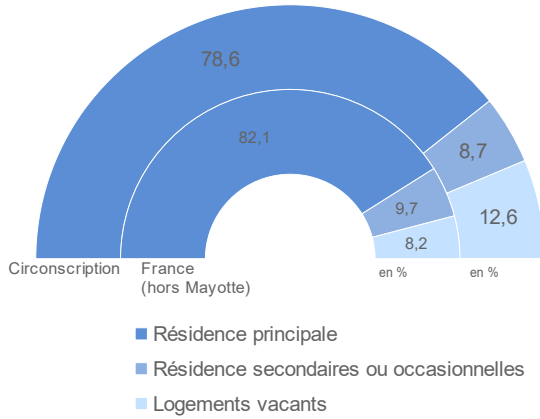
Actifs par catégorie socio-professionnelle



LOGEMENT - MÉNAGE

TYPE DE LOGEMENT

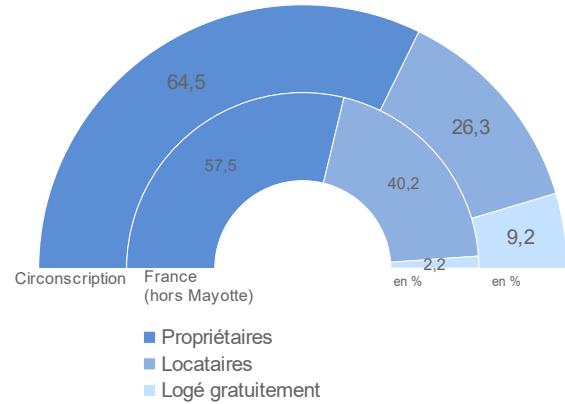
Logements selon la catégorie



Source : Insee, recensements de la population

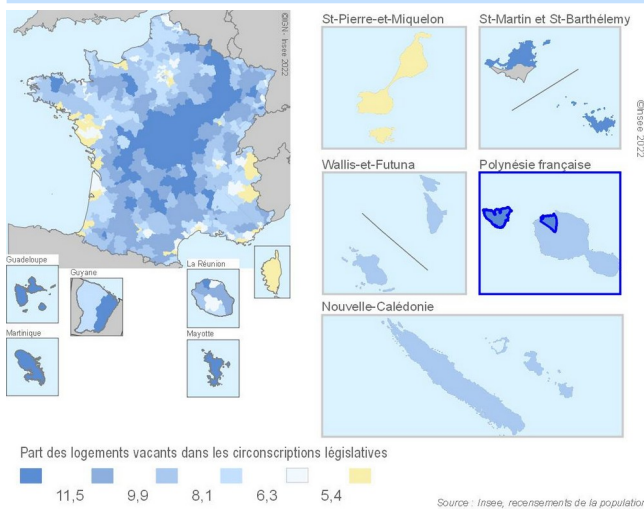
RÉSIDENCES PRINCIPALES

Statut d'occupation des logements

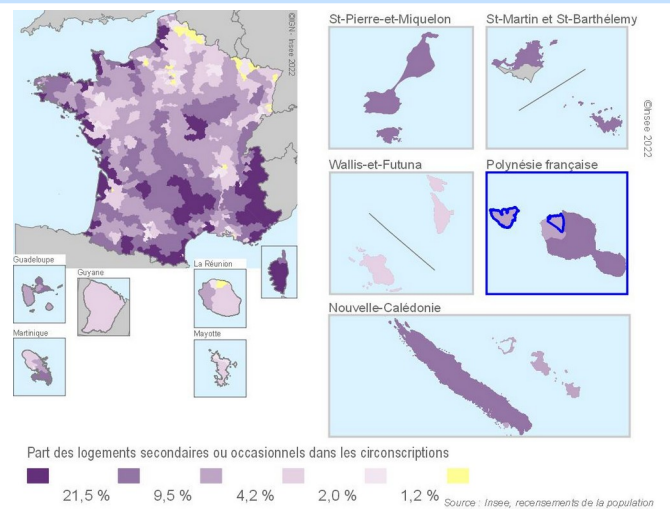


Source : Insee, recensements de la population

LOGEMENTS VACANTS

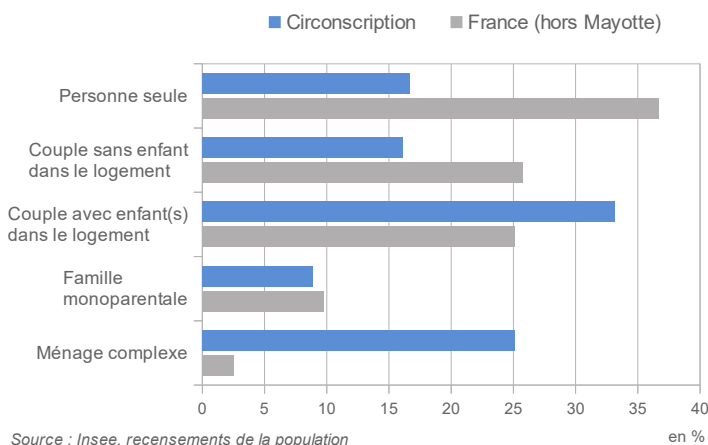


RÉSIDENCES SECONDAIRES OU OCCASIONNELLES

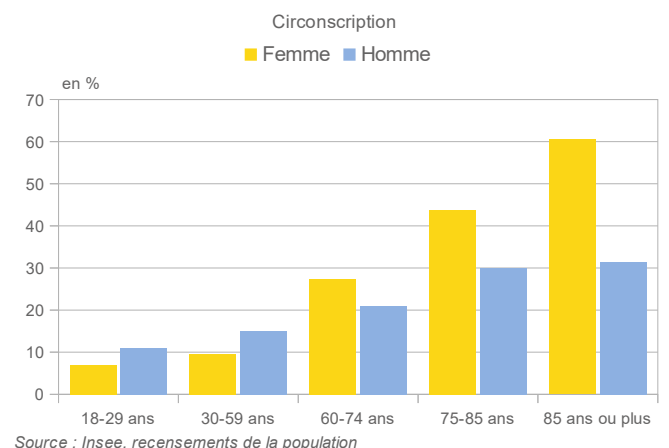


MODE DE COHABITATION

Ménages selon le mode de cohabitation



Part des personnes vivant seules



Les **populations des circonscriptions législatives** et les données présentes dans le présent document ont été calculées à partir des derniers recensements généraux effectués pour les circonscriptions de Mayotte (recensement 2017), de Nouvelle-Calédonie (2019), de Polynésie française (2017) et de Wallis-et-Futuna (2018). Pour la France métropolitaine, les DROM (hors Mayotte), Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon les populations des circonscriptions ont été calculées à partir des résultats du recensement de la population de 2019 et les autres données à partir du recensement de la population de 2018.

Évolution de la population : les évolutions de population sont basées sur la période 2013-2019 pour les circonscriptions de la France métropolitaine, des DROM (hors Mayotte), de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Saint-Pierre-et-Miquelon. Elles sont basées sur une période de cinq ans pour celles de Mayotte (2012-2017), de la Nouvelle-Calédonie (2014-2019), de la Polynésie française (2012-2017) et de Wallis-et-Futuna (2013-2018). La comparaison des évolutions de la population sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car elles sont présentées en moyenne annuelle.

Population active : regroupe la population ayant un emploi et les chômeurs. Les chômeurs au sens du recensement de la population sont d'une part les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part, les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Diplôme : diplôme le plus élevé déclaré au recensement. Les personnes peu ou pas diplômées regroupent celles ayant déclarées aucun diplôme, un certificat d'études primaires ou un diplôme équivalent au diplôme national du brevet.

Catégorie socio-professionnelle : classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Pour les personnes actives qui ne travaillent pas ou plus la catégorie socio-professionnelle correspond à celle de leur profession antérieure.

Logement : local utilisé pour l'habitation. Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un **ménage**. Les **résidences secondaires** regroupent les logements utilisés pour des séjours de courte durée (week-ends, loisirs, ou vacances). Un **logement occasionnel** est un logement ou une pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles. Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location ; en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Un **ménage complexe** est un ménage qui n'est pas composé exclusivement soit d'une personne seule, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Le **recensement** est réalisé en partenariat avec l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE), avec l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF) et avec le Service territorial de la statistique et des études économique (STSEE) de Wallis-et-Futuna.